



innovhome

ici ou là, comme chez soi

Spécialiste des hébergements meublés pour les professionnels en déplacement

- Projet personnalisé
- Suivi individualisé
- Solution clés en main
- Durée de séjour variable
- Garantie de loyer négocié
 - Contrat de bail

Plus de 3500 biens sur le site www.innov-home.fr

Pour plus d'informations, contactez :

pierre.goossens@innov-home.fr : 06 22 18 60 35
ou *angelique.jadin@innov-home.fr : 06 47 47 65 36*



innovhome

ici ou là, comme chez soi

Pour les propriétaires

innovhome

Spécialiste des solutions d'hébergements à la semaine ou en longue durée est une solution clés en main pour vous.

o Service et suivi de qualité

Premier site dédié à l'hébergement pour professionnels en déplacement. Un seul intermédiaire du début à la fin, pour vous, mais aussi pour votre locataire.

Votre conseiller personnel prend tout en charge : choix du bien, accueil, remise des clés, et suivi du séjour.

Frais réduits et conseils fiscaux.

o Présence forte dans toute la France

Pour optimiser votre location, des conseillers dédiés en région sont à votre écoute.

www.innov-home.fr

Pour plus d'informations, contactez :

pierre.goossens@innov-home.fr

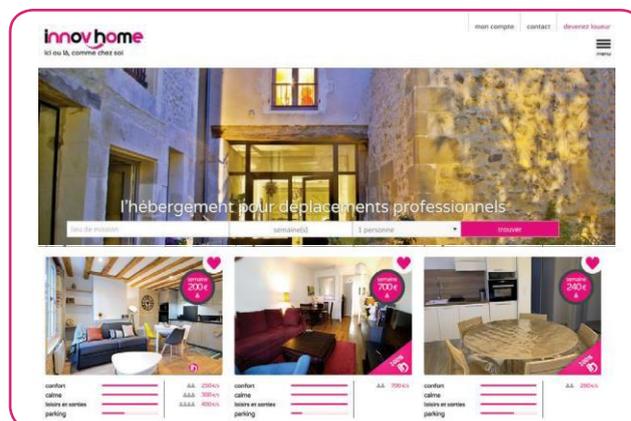
ou angelique.jadin@innov-home.fr

o Innov'home en 2022

4 500 salariés logés sur une durée moyenne de trois semaines, soit 170 600 nuitées sur 2500 biens différents.

Entre 50 et 90 % de taux d'occupation.

Plus de 5 millions d'euros de loyers générés en 2022.



Siege: 24, route de Gien, 45500 NEVOY

PROPRIETAIRES PROFITEZ DE 3 OPPORTUNITES SUR VOTRE REGION ET D'UNE FISCALITE AVANTAGEUSE

○ Les 3 opportunités :

- Le développement du plateau technique de la Voulte dès 2023-2024
- Le grand carénage de la Centrale de Cruas dès 2024 – 10 ans de travaux)
- Le Centre national de la Fédération Française de Pétanque et du Jeu Provençal à CHOMERAC dès 2025-2026

○ Les avantages de la location de courte durée pour les propriétaires :

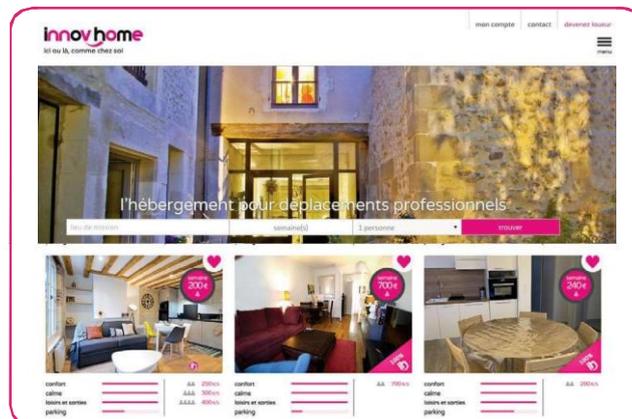
- Un gain de revenu pérenne, pas de loyers impayés
- Contrat de courte durée, pas de domiciliation du locataire
- Pas de taxe sur logements vacants
- Pas de taxe de séjour sur la commune de Chomérac
- Des possibilités de réduction d'impôts sur le revenu : abattement de 50% (logement non classé) et de 72% sur logement classé (LMNP)
- Pas d'obligation de diagnostic de performance énergétique

○ Une mise en place simple grâce à l'expérience d'innov-home :

- Des conseils à la rénovation, l'aménagement du bien
- Tous les biens sont visités
- L'ensemble des démarches administratives est réalisé par innov-home (dossier, contrat de location, quittancement, calendrier de réservation,...)
- Pas de frais cachés
- Un conseiller local à votre écoute (pas de plateforme, ni de conseiller virtuel qui "tchate")
- Un réseau de salariés et d'entreprises (SNCF, Westinghouse, SIGEDI, EIFFAGE,...) fidélisé.

Une entreprise 100% française inscrite dans le groupe de travail hébergement avec l'ancrage territoriale du CNPE de Cruas, ainsi que les communautés de communes concernées par le grand carénage (CAPCA, ARC, Montélimar Agglo, Rhône Helvie).

Une expérience de plus de 10 ans sur le territoire national d'accompagnement des grands carénages et des grands chantiers.



Les salariés de ces entreprises ont déjà choisi **innovhome** pour leurs déplacements :



ih Téléchargez notre application :



innov-home.fr
contact@innov-home.fr

Siège : 24 route de Gien, 45500 NEVOY

Retrouvez-nous sur les réseaux

